



HAL
open science

Qui veut tuer la CnuCED ?

Mehdi Abbas

► **To cite this version:**

| Mehdi Abbas. Qui veut tuer la CnuCED ?. Le Temps, 2005, 2438, pp.12. halshs-00007241

HAL Id: halshs-00007241

<https://shs.hal.science/halshs-00007241>

Submitted on 16 Dec 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Qui veut tuer la CnuCED ?

Mehdi Abbas

Maître de conférences, Université Pierre Mendès France

22 novembre 2005

2005 a vu la nomination de nouveaux directeurs généraux pour les principales organisations internationales : Paul Wolfowitz à la Banque mondiale, Pascal Lamy à l'OMC et Panitchpaki Supachai, ancien directeur général de l'OMC, à la CnuCED. Cette dernière désignation, contestée dès l'origine, continue de poser problème. Elle pourrait être révélatrice d'un drame en trois actes dont l'une des issues serait la mort de la CnuCED.

Premier acte : la désignation elle-même. Ce jeu de chaises musicales entre l'OMC et la CnuCED est assez inhabituel au sein des organisations internationales. D'autant plus que ces deux organisations s'opposent tant du point de vue des compétences que de la doctrine sous-jacente à leurs travaux. La nomination de Supachai a été vécue à la CnuCED comme une reprise en main de la seule institution qui n'a cessé d'avoir un discours critique sur la mondialisation et les politiques de libéralisation qui la fondent. Cette inquiétude est légitime : par le passé, certains membres ont indiqué qu'ils ne seraient pas contre l'arrêt de la CnuCED, qui n'est qu'une conférence et non une organisation de plein droit.

M. Supachai a été durant trois années (2001-2003) le Directeur général de l'OMC. Le constat qu'il est possible de dresser de sa mandature ne peut être que sévère. Il n'a pas été en mesure de donner l'impulsion nécessaire à l'avancement de l'agenda de Doha pour le développement. A sa décharge, ses compétences sont limitées du fait des Accords de l'OMC. Il n'a pas été en mesure de jouer le catalyseur des négociations, ni le médiateur entre les intérêts contradictoires des Etats membres. Au contraire, sous sa mandature, l'OMC a connu une systématisation des réunions informelles type Salon vert et une quasi-institutionnalisation des mini-ministérielles, ces réunions convoquées à l'initiative d'un membre qui en contrôle les participants et l'ordre du jour. A la fin de son mandat, Supachai a désigné un groupe d'experts chargé de réfléchir sur l'avenir de l'OMC. Il s'agissait d'analyser les risques et les dysfonctionnements du système commercial multilatéral et de l'OMC pour ensuite esquisser des propositions de réformes. Ce rapport, passé inaperçu, ne contenait aucune analyse originale et encore moins de conclusions à hauteur des problèmes rencontrés par le multilatéralisme commercial.

Deuxième acte : quelle est la première décision majeure de Supachai à la tête de la CnuCED ? La désignation en octobre 2005 d'un comité de personnes éminentes chargé de réfléchir à la vocation de l'institution. Personne ne peut douter de la compétence d'un groupe composé entre autres de J. Bhagwati, Gro Harlem Brundtland, H. Cardoso et L. Summers. Mais, ce procédé pose problème. Il est admis que la composition d'un comité influe les conclusions attendues. Le moins que l'on puisse dire est que le comité choisi ne s'inscrit pas dans la ligne des thèses avancées et défendues par la CnuCED. En effet, la particularité de la CnuCED est d'avoir développé une doctrine des rapports Nord-Sud conduisant à une approche systémique des politiques de développement industriel en économie ouverte. La CnuCED s'est toujours montrée réservée sur la libéralisation, particulièrement la libéralisation financière, ainsi que sur le dogme de l'ouverture comme politique de développement. Elle a toujours eu un discours critique sur les politiques d'ajustement structurel des sœurs jumelles de Washington (FMI et Banque mondiale), contestant leur monopole en matière de rationalisation du discours sur le développement. C'est peut-être cela que l'on veut aujourd'hui lui faire payer, ou peut-être l'expertise fournie aux PED-PMA dans les négociations de l'OMC. Le discours CnuCED

met l'accent sur les dysfonctionnements du système économique mondial et sur les défaillances de marché tant nationales qu'internationales. On est évidemment loin des analyses qui expliquent les problèmes de gouvernance par le comportement « non rationnel » de tel ou tel pays.

Troisième acte : l'objectif assigné au comité des experts. Supachai souhaite approfondir la réflexion sur les objectifs de Bangkok élaborés lors de sa dixième conférence. Cela est louable, mais Bangkok date de 1996 donc d'avant la crise asiatique, d'avant Seattle, d'avant le débat sur la réforme du FMI et de la Banque, d'avant la réévaluation intellectuelle de la relation entre mondialisation et développement. Voudrait-on faire comme si rien ne s'était passé ? En 2004, lors de sa onzième conférence, la Cnuced a élaboré une déclaration baptisée *Consensus de Sao Paulo* qui, malgré quelques lacunes et un rhétorique déclamatoire, contient une réflexion sur le contenu d'une politique nationale de développement social et industriel, un nouvel argumentaire en faveur d'une mondialisation inclusive des pays pauvres. Estimer que c'est la CnucedX qui doit fournir la feuille de route pour l'avenir et non la CnucedXI, c'est revenir au traitement « social » du non-développement réduisant les stratégies de développement à la lutte contre la pauvreté, ce qui correspond assez bien à la fonction-objectif des pays de l'OCDE en matière de coopération internationale.

Il est certes inévitable d'ouvrir une réflexion sur la place de la Cnuced dans le complexe des institutions internationales développementalistes de l'ONU. Il est d'ailleurs paradoxal que ce dossier ne constitue pas un thème majeur de la réforme du système ONU. Il est évident qu'il existe certaines redondances entre le PNUD et la Cnuced. De même, ne serait-il pas envisageable de mettre fin définitivement à l'Onudi en la fusionnant avec la Cnuced ? Dès lors, le PNUD et cette nouvelle Cnuced pourraient être les piliers de l'Ecosoc de l'ONU en matière de développement économique et social.

Il est possible d'estimer que la doctrine et les pratiques du développement international ont produit des résultats satisfaisants et qu'elles n'appellent pas de réformes substantielles. La réalité du terrain conduit à penser le contraire. Cela nécessite une réorientation de fonds. Il convient dès lors de savoir sur quelles institutions faire reposer ce changement de cap. Sur celles qui ont conduit aux drames actuels ou sur d'autres ?